



Votants : 85
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 octobre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 octobre 2014

Séance du lundi 20 octobre 2014

MOTION - DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PROJET DE DELOCALISATION DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Anne-Lydie HOLTZ à Jacqueline LEFEBVRE, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Marie-Paule MILLASSEAU à Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY à Romain DUPEYROU, Sébastien PARTHENAY à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

Titulaires absents :

Amaury BREUILLE, Luc DELAGARDE, Gérard GIBAULT, Guillaume JUIN, Florent SIMMONET

Titulaires absents excusés :

Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Marie-Paule MILLASSEAU, Michel PAILLEY, Sébastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 OCTOBRE 2014

MOTION - DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PROJET DE DELOCALISATION DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le projet de délocalisation de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres du site de Niort vers celui de Lagord, annoncé en juin 2012, a suscité un vif émoi dans au sein de Niort et dans toute son agglomération. En effet, si la disparition de ce site qui emploie 230 salariés devait se confirmer, elle aurait des conséquences majeures sur l'économie et l'emploi de notre territoire.

Il est proposé au conseil d'agglomération :

La Communauté d'Agglomération du Niortais réaffirme solennellement son attachement au maintien à Niort, quatrième place financière de France bénéficiant d'une situation géographique attractive, du siège de la Caisse Régionale.

Sensibles aux décisions pouvant avoir des répercussions sur l'attractivité du territoire, ses emplois et son économie, et, conscients de leur rôle, les membres du Conseil d'agglomération demandent aux dirigeants du Crédit Agricole de reconsidérer leur décision en tenant compte de l'ensemble des conséquences sociales, financières, économiques, environnementales ou encore en terme d'image négative que ce projet de délocalisation fait peser tant sur l'agglomération du Niortais que sur la Caisse régionale elle-même.

En tout état de cause, si les choix initiaux devaient être réaffirmés par la Caisse Régionale du Crédit Agricole, la Communauté d'agglomération du Niortais demande avec force que des mesures compensatoires soient rapidement évoquées pour que la situation des salariés de l'agglomération soit pleinement prise en compte ; que les intérêts économiques du territoire soient protégés et que le devenir du site niortais soit étudié et exposé.

A l'inverse, si les dirigeants de la Caisse Régionale se ravisent, la Communauté d'Agglomération est pleinement disposée à faciliter la rénovation du site ou la création d'un nouveau siège à Niort.

Le conseil approuve à l'unanimité cette motion.

Pour : 83

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 2

Jérôme BALOGE

Président

